

E

DITO



La parution d'articles dans le BSEL donne parfois lieu à des réactions disproportionnées. C'est pourquoi nous vous proposons ces quelques lignes tirées de l'ouvrage de Pierre LABORIE « Le chagrin et le venin ». (Gallimard, 2011)

Faut-il rappeler une fois encore que les recherches des historiens ne sont pas de même nature que les investigations des inquisiteurs, qu'ils ne sont pas des juges chargés de condamner ou d'innocenter ? Que la bonne histoire, en revanche, exige que toute hypothèse soit validée avant d'être formulée et avancée, ce qui est l'objet même du doute méthodique ? Que ce travail patient ne peut évidemment pas être réduit à un interrogatoire en direct et dans un lieu public ? [...] De tous les aspects rencontrés ou évoqués, il faut surtout retenir ceux qui fonctionnent comme des pièges. [...] le manichéisme qui ne cesse d'indiquer où passe la frontière du mal et disqualifie toute réflexion critique, seulement jugée en fonction du camp qu'elle est censée servir. Ne pas être dupe d'un discours ambiant sur le refus de la repentance ne revient évidemment pas à légitimer des utilisations contraires du passé et autres simplismes qui jouent sur la culpabilité. [...] Dans ce dernier cas, les procédés bien connus, se nomment amalgame, fausses analogies, anachronismes porteurs de jugements rétrospectifs [...] Tous mis au service de méthodes de persuasion manipulatrice ou d'objectifs étrangers à la recherche de la vérité. L'insinuation, l'intimidation, la disqualification, la culpabilisation, le passage de la défiguration ou de la déconsidération à la sacralisation selon les besoins, constituent quelques moyens d'influence caractéristiques d'un dispositif éprouvé. Il pourrait constituer une sorte de catalogue des figures de ce venin indolore qui brouille le regard, obstrue les oreilles, crée la confusion dans le jugement, asservit à la norme, incite à l'autocensure et paralyse la pensée critique.

<https://societedesetudesdulot.org>

Louis d'ALAUZIER (1893-1985)



Louis de Ripert d'Alauzier naît à Bollène (Vaucluse) le 21 juin 1893. Après de solides études secondaires, il entre à l'Ecole Polytechnique en 1913. En août 1914, nommé sous-lieutenant d'Artillerie, il part pour le front dont il revient avec le grade de capitaine à titre temporaire et retourne à l'X pour achever ses études, puis à l'Ecole d'application de l'Artillerie à Fontainebleau. Après diverses affectations techniques dans le domaine de l'artillerie, il est nommé, en 1933, à la Direction des fabrications d'armement, au ministère de la Guerre.

Le 1er octobre 1935, il devient ingénieur des Fabrications d'armement. Après l'armistice de 1940, Louis d'Alauzier, nommé par Vichy chef du service des Usines mécaniques de l'Etat, demande sa mise à la retraite en mai 1941 pour ne pas être contraint de s'occuper, tôt ou tard, de fabrication de matériel de guerre pour le compte de l'ennemi.

Il s'installe alors à Cahors et s'adonne à des dépouillements d'archives, après avoir songé un moment à faire des études de médecine à Toulouse.

En 1944, à la Libération, il est rappelé au ministère de l'Armement, réintégré dans l'Armée active puis nommé Ingénieur Général.

En avril 1946, il passe dans la 2e section des Officiers généraux mais refusera toute sa vie qu'on l'appelle général.

Il retrouve Cahors et les Archives du Lot qu'il ne quittera guère que pour se rendre aux Archives Nationales ou à divers congrès d'histoire.

C'est à partir de la recherche généalogique sur les Ripert d'Alauzier et les Lascazes qu'il franchit les degrés de la connaissance et de la méthode historiques pour accéder à l'histoire sociale et économique du bas Moyen Age, tout en conservant un goût prononcé pour l'histoire de l'Art, tout particulièrement de l'art roman.

On lui doit le classement méthodique des prestigieuses archives de Bruniquel qu'il dépose lui-même aux Archives départementales du Tarn et Garonne.

La communauté scientifique reconnaît rapidement ses mérites. Vice-président de la Fédération des Sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, membre honoraire du Comité des Travaux historiques et scientifiques, section de philologie et d'histoire, il est également l'un des quarante membres titulaires de la Société Archéologique du Midi de la France, sans oublier la Société des Études du Lot dont il fut un président d'honneur fort apprécié.

Ses décorations soulignent une vie exemplaire : officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 14-18 (3 citations), officier de l'Ordre des Palmes académiques et officier de l'Ordre de Léopold (Belgique).

S'astreignant jusqu'à la fin à une austère discipline de travail et à des horaires d'une rigueur implacable sans souci du poids des ans, sa vie est l'illustration de la devise de l'Ecole Polytechnique : « Patrie, Sciences, Gloire » jusqu'à sa mort le 4 avril 1985. (d'après la notice nécrologique établie par son ami Jean Lartigaut)

Séance du jeudi 3 octobre 2024
À 18h15
Salle 306, Maison des Associations

Michel AUVRAY

Comment un incident local se transforme en scandale national

Les faits sont simples : le 24 juillet 1952, André Breton visite la « grotte-temple » du Pech Merle avec pour guide Abel Bessac. L'écrivain touchant la représentation de la trompe d'un mammouth, il se fait taper sur les doigts. Échange d'insultes, de coups. Poursuivi en justice, le chef de file du surréalisme va être condamné pour dégradation de monument historique à Cahors le 27 novembre 1953.....

Séance du jeudi 7 novembre 2024
À 18h15

Salle 306, Maison des Associations

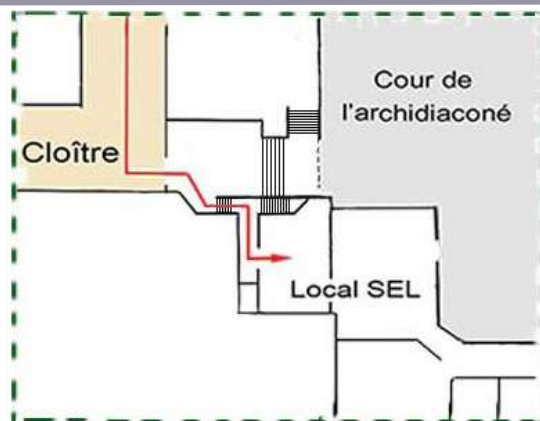
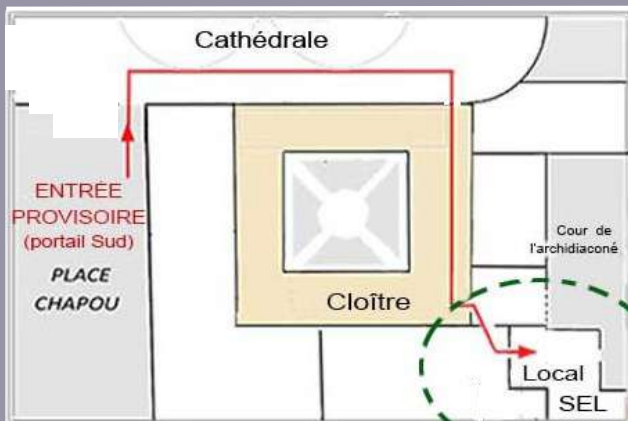
Françoise JUBIN

François Jubin, enfant de Cahors, mort pour la France les armes à la main, le 28 juin 1944 à Gourdon.



Réservez la date du 7 décembre sur
vos agendas !

Les équipes de l'UPTC, Carrefour des Sciences et des Arts et de la SEL vous préparent un programme très alléchant sur un personnage majeur de la culture quercynoise, française et européenne, avec des conférencier(e)s de grand talent.



Encore un peu de patience !

ACCÈS PROVISOIRE AU LOCAL DE LA SEL

Durant la période des travaux réalisés à l'archidiaconé, l'accès au local de la SEL devra impérativement se faire depuis la place Chapou, par la cathédrale Saint-Étienne et son cloître.

- entrer dans la cathédrale par son portail Sud, place Chapou
- accéder à la porte du cloître située à côté de la sacristie, près du chœur de la cathédrale
- traverser le cloître
- entrer dans l'archidiaconé par la porte latérale (suivre le fléchage)
- accéder au local de la SEL. L'entrée s'effectue dans la salle du photocopieur.



Le respect de cet accès nous permet de continuer à vous accueillir le mardi après-midi de 14 à 17 heures.

La permanence de la Société des Etudes du Lot réouvrira le mardi 10 septembre à 14 heures.